

Evry - Courcouronnes

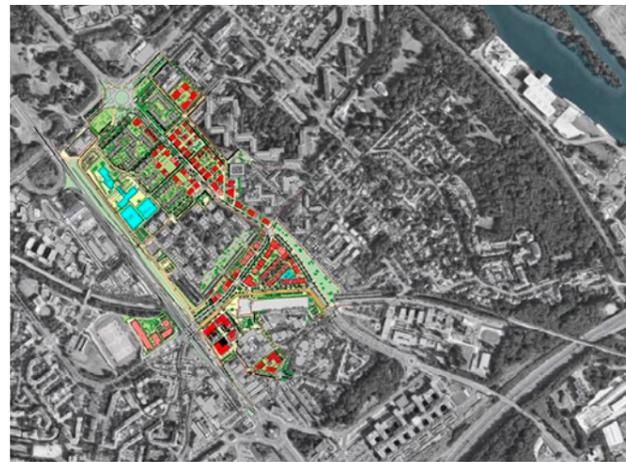
QUARTIER PARC AUX LIÈVRES

Lieu : Evry-Courcouronnes (91)
 Programme : Aménagement des espaces publics du futur quartier - Projet ANRU

Superficie : 24ha
 Coût des travaux : 24,3M€HT
 Calendrier : 2018 - AVP en cours
 Maîtrise d'ouvrage : SPLA IN Porte Sud du Grand Paris

Équipe de projet : Atelier LION mandataire/ ATM /IGREC / CITEC

Mission : Maîtrise d'œuvre gestion durable des eaux pluviales - Dossier Loi sur l'Eau - Dossier de demande de subventions



Plan guide ©Atelier LION

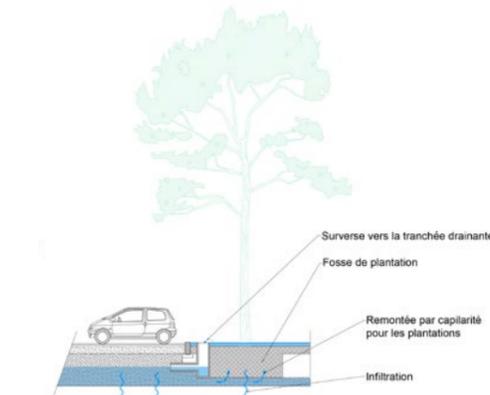
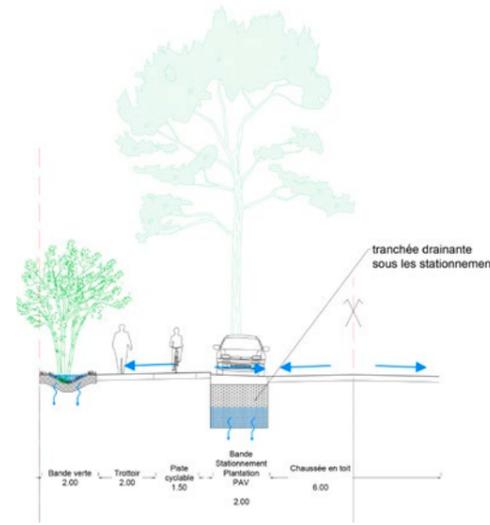
Le quartier du Parc aux Lièvres figure comme quartier prioritaire, à la fois dans le Contrat de Ville signé avec l'État, mais aussi parmi les 200 quartiers d'intérêt national soutenus par l'Agence Nationale de Renovation Urbaine.

À l'échelle du Parc aux Lièvres, les enjeux de ce projet de renouvellement urbain sont de :

- Densifier la ville en réduisant l'emprise des infrastructures de transport, en particulier la D91 et la N7 en requalifiant cette dernière en boulevard urbain muni d'un site propre de transport en commun.
- Redimensionner le réseau viaire, remanier les parcelles et repenser les espaces publics pour libérer une emprise foncière cohérente, permettre une densification urbaine et gommer les fractures urbaines.
- Restructurer l'ensemble immobilier de la dalle du Parc aux Lièvres.
- Introduire une diversité de logements pour retrouver une mixité sociale, avec notamment la production d'une offre significative de logements en accession à la propriété.

La programmation de la futur ZAC Parc aux Lièvres a pour objectif :

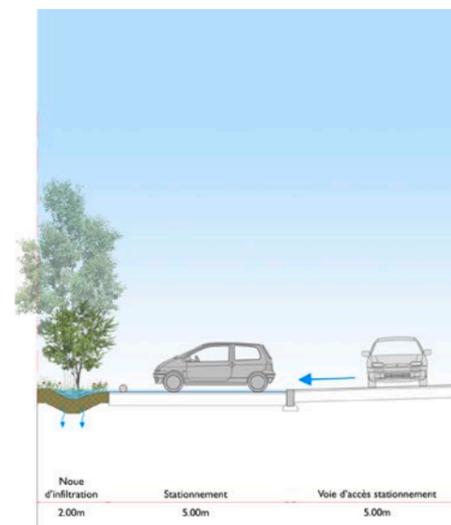
- La rénovation urbaine de l'ensemble immobilier de la dalle du Parc aux Lièvres en cohérence avec les échelles du quartier. La création d'une offre nouvelle de logements.
- La création d'une polarité urbaine structurée autour du réaménagement du pôle multimodal du Bras de Fer et d'un pôle commercial reconfiguré.
- La rénovation et le développement de l'offre en équipements publics dans le but de favoriser l'appropriation et le partage de ses espaces par les habitants, tout en étant perméable aux piétons du quartier.
- La refonte de l'ensemble des espaces publics et du réseau viaire par une matérialisation d'espaces clairs et ouverts et d'une accessibilité aisée notamment avec une proximité des arrêts de bus et de cheminements doux.
- La déconnexion des eaux pluviales pour une gestion durable et écologique.



Coups de principes voie principale/stationnements ©ATM



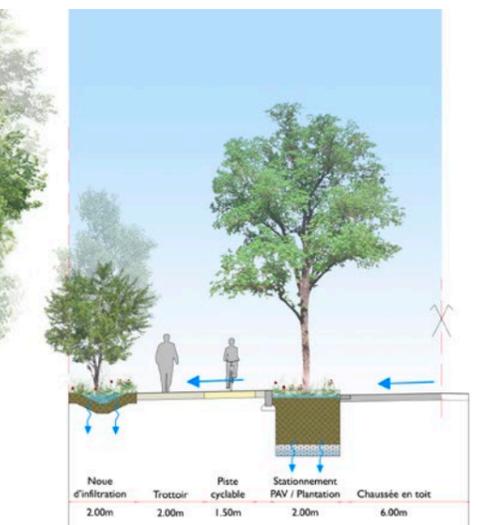
Schéma de gestion des EP ©ATM



Coupe de principe stationnements ©ATM



Coupe de principe venelles ©ATM



Coupe de principe voie principale ©ATM